

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 16/1211 Date d'impression 12/04/2023  
Version/Date de publication : 4 / 12/01/2023 Page 1 de 7

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 étiquette d'un produit

Couleur  
Champagne pour  
bougies

Numéro d'article/Commercenom16/1211

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations conseillées contre GénéralutiliserColoration d'hydrocarbures, cires, huiles et graisses

### 1.3 Coordonnées du fournisseur des données de sécuritéfeuille

#### Identification de la société/entreprise

Nom	EVRICOM LTD
Rue/numéro de BP :1	28, boulevard Knyaz Alexander Battenberg
Ville	6000 STARA ZAGORA
Téléphone#	+359 42 692900
Télécopie#	+359 42 649088
E-mail	bureau@evricom.com

### 1.4 Numéro d'urgence

Téléphone#112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

---

### 2.2 Éléments d'étiquetage

---

Nature deDanger---  
Mentions de danger(CLP) aucun étiquetage de danger requis  
Conseils de prudence(CLP)---  
Composant(s) dangereux déterminant(s) de l'étiquetage  
---

Dispositions particulières concernant l'étiquetage de certains mélanges  
---

### 2.3 Autres dangers

---

## SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 3.1 Substances

Mélange de cires, colorants et additifs 3.2

Mélanges

Ingrédients dangereux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial : 16/1211  
Version/Date de publication : 4/ 12/01/2023  
Date d'impression : 12/04/2023  
Page : 2 sur 7

---

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas d'inhalation  
En cas de contact cutané  
Après contact oculaire

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.  
Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de problèmes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Rincer immédiatement les yeux à grande eau courante pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après avoir avalé

NE PAS faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Recherchez un traitement médical en cas de problèmes.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes

---

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et particulier traitement nécessaire

Informations au médecin

---

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone , jet d'eau pulvérisée , poudre d'extinction , mousse.

Moyens d'extinction qui doivent ne pas être utilisés pour des raisons de sécurité  
les raisons

Jet d'eau complet

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange

Produits de combustion possibles

Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

Informations Complémentaires

Ne laissez pas l'eau utilisée pour éteindre un incendie pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau.  
Ne laissez pas l'eau du feu pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines.  
Vous devez éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations en vigueur les autorités.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 16/1211 Date d'impression 12/04/2023  
 Version/Date de publication : 4/ 12/01/2023 Page 3 sur 7

## SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Ne respirez pas la poussière. En cas de formation de poussière, utilisez un masque anti-poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Le rejet dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit répandu avec une pelle et une brosse. Évitez de provoquer de la poussière. Aspirateur industriel recommandé pour éviter de provoquer de la poussière. Nettoyer les zones souillées avec un nettoyant ménager classique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipements de protection individuelle : voir section 8, Élimination : voir section 13

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour être en sécurité manipulation Éviter contact avec les yeux et la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler. Assurez-vous qu'il y a un échange d'air suffisant et/ou que les locaux de travail sont aspirés. Éviter la formation de poussière.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences pour les magasins et conteneurs	Tenir à l'écart des sources d'ignition et de chaleur. Conservez dans un endroit frais et sec. Conserver dans un endroit bien aéré. Gardez le récipient bien fermé. Protéger des lumières du soleil.
Classe de stockage	11

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Usage général Coloration des hydrocarbures, cires, huiles et graisses

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

---

Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures  
 Etats- OSHA VME (CE)  
 Unis

2 000 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Avec une utilisation correcte et appropriée et dans des conditions normales, une protection respiratoire n'est pas requis. Prévoir une bonne ventilation et/ou un système d'échappement dans les travaux zone. Portez un masque anti-poussière en cas de poussière excessive.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.- selon les normes DIN/EN EN 420, EN 388 et EN 374 Partie 1,3
Protection des yeux	Lunettes selon EN 166.
Protection du corps	Portez des vêtements et des chaussures de protection adaptés.
Protection générale et hygiène	Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Laver mains avant les pauses et après le travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
mesures	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 16/1211  
 Version/Date de publication : 4 / 12/01/2023

Date d'impression 12/04/2023  
 Page 4 sur 7

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Formulaire	solide		
Couleur	jaunâtre		
Odeur	caractéristique		
Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	> 130 °C		
Point de fusion/point de congélation	>60°C	60 °C	
Point d'éclair/plage de point d'éclair	> 150 °C		
Température d'allumage	> 200 °C		
Solubilité	Le produit est difficile à dissoudre dans l'eau.		
Pression de vapeur	non déterminé	---	---
Densité	non déterminé	---	---
Viscosité	---	---	---
Limites d'explosion	---	---	
Temps d'écoulement 4mm (DIN)	non déterminé		
PH			---
Coefficient de partage: n-octanol/eau	---		---

### 9.2 Autres informations

---

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<u>10.1 Réactivité</u>	Non réactive
<u>10.2 Stabilité chimique</u>	Le produit est stable dans des conditions normales de stockage.
<u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u>	---
<u>10.4 Conditions à éviter</u>	Éviter la formation de poussière. Évitez les dépôts de poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Interdiction de fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
<u>10.5 Incompatiblematériaux</u>	acides et bases forts, agents oxydants forts
<u>10.6 Produits de décomposition dangereux peuvent être libérés :</u>	Des vapeurs dangereuses peuvent se former lors d'un incendie. En cas d'incendie Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Remarques générales

Aucun test toxicologique n'a été réalisé avec le mélange.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique ---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial Version/Date d'édition :

16/1211

4 / 12/01/2023

Date d'impression  
Page

12/04/2023  
5 sur 7

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Texte d'évaluation ---  
Degré d'élimination ---  
Méthode analytique ---

## 12.3 Potentiel bioaccumulatif

---

## 12.4 Mobilité dans le sol

---

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

---

## 12.6 Autres effets indésirables

Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques des composants individuels (voir section 3).

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Recommandation Jeter des déchets conformément à la législation applicable.  
Le rejet dans l'environnement doit être évité.

#### Emballages contaminés

Recommandation Jeter

des déchets conformément à la législation applicable. Non contaminé les colis peuvent être recyclés. Manipulez les colis contaminés de la même manière que la substance elle-même.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Commercenom

16/1211

4 / 12/01/2023

Date d'impression

12/04/2023

Page

6 sur 7

Version/Date de publication :

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR, IATA,IMDG---

### 14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU

Désignation du produit:ADR/RID ---

Nom d'expédition:IATA-DGR ---

Nom d'expédition:IMDG ---

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ClasseADR/RID---

Code:ADR/RID---

ClasseIATA-DGR---

Sous-risqueIATA-DGR---

ClasseIMDG---

Sous-risqueIMDG---

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IATA,IMDGNon

emballage pour marchandises dangereuses requis

### 14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin----

IMDG

EmS---

Rangement etségrégation---

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

---

### 14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBCCode

---

### Informations Complémentaires

égaliseur ---

Limitéquantités---

Spécialdes provisions---

Tunnelrestriction---

Transportcatégorie---

Numéro Kemmler ---

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces règles de transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

#### Réglementations nationales

##### Allemagne

Classe de stockage 11

Classe de danger pour l'eau 1

---

Informations sur les limitations de travail Aucune mesure particulière n'est requise.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 16/1211  
Version/Date de publication : 4 / 12/01/2023

Date d'impression 12/04/2023  
Page 7 sur 7

## SECTION 16 : Autres informations

Mentions de danger (CLP)  
aucun étiquetage de danger requis

---  
Raison du changement Révision générale

### Abréviations

--- aucune donnée, non déterminé ou sans objet

**ATTEINDRE** Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (Verordnung (EG) Nr. 1907/2006)

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques

**DL50** Dose létale médiane

**CL50** Concentration létale médiane

**CE50** Dose efficace médiane

**CI50** Concentration médiane inhibitrice

**VCI** Verband der Chemischen Industrie

**CAS** Service de résumés chimiques

**EINECS** Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

**ELINCS** Liste européenne des substances chimiques notifiées

**PNL** Plus de polymères

**CLP** Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage

**PAR EXEMPLE** Communauté européenne

**WGK** Wassergefährdungsklasse (selon AwSV, annexe 1 (5.2))

**AGW** Arbeitsplatzgrenzwert

**ADR** Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route concernant le transport international de marchandises dangereuses par route

**DÉBARRASSER** Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Transport de substances dangereuses par chemin de fer)

**IATA** Association du transport aérien international

**IMDG** Marchandises dangereuses maritimes internationales

**MARPOL** Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARine POLLution)

**EmS** Horaires d'urgence

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été établies au mieux de nos connaissances et étaient à jour au moment de la révision. Il ne représente pas une garantie pour les propriétés du produit décrites au sens des règles légales de garantie.